

Rapport annuel de la CSHEP 2004

Conférence suisse des hautes écoles pédagogiques

CSHEP, le 16 mars 2005

SKPH	Schweizerische Konferenz der Rektorinnen und Rektoren der Pädagogischen Hochschulen
CSHEP	Conférence suisse des recteurs des hautes écoles pédagogiques
CSASP	Conferenza svizzera dei rettori delle alte scuole pedagogiche
CSSAP	Conferenza svizra dals recturs da las scolas autas pedagogicas
SCTE	Swiss Conference of Rectors of Universities of Teacher Education

Impressum

Éditeur:

Conférence suisse des recteurs des hautes écoles pédagogiques (CSHEP)
Thunstrasse 43a, CH-3005 Bern
www.cshep.ch

Publication:

200 exemplaires / Site Internet de la CSHEP

Berne, 2005

Table des matières

Rapport annuel de la CSHEP
Pages 5 à 9

Rapport annuel des commissions de la CSHEP
Pages 10 à 14

Rapport annuel des groupes de travail de la CSHEP
Pages 15 à 22

Rapport annuel des représentants de la CSHEP au sein d'organes externes
Pages 23 à 26

Comptes annuels de la CSHEP
Pages 27 à 29

Membres, secrétariat général, organes de la CSHEP
Pages 30 à 34

M. Walter Furrer, président de la CSHEP, Mme Sonja Rosenberg, secrétaire générale de la CSHEP

Introduction

D'une part, l'exercice 2004 a été marqué par la mise en place de structures d'organisation (commissions et groupes de travail), permettant de soutenir et faire avancer les activités de coordination de la CSHEP dans différents domaines. D'autre part, la CSHEP a agi sur divers plans pour défendre ses intérêts à l'égard des autorités politiques et dans le cadre de la coordination de ses activités avec d'autres organismes. Les objectifs visés, qui continueront à être pertinents en 2005, sont les suivants: mise en œuvre coordonnée de la Déclaration de Bologne; harmonisation des conditions d'admission exigeantes aux hautes écoles pédagogiques; commencement des travaux visant à fixer les priorités dans les domaines de la recherche, de la formation continue et des prestations; développement à l'échelle nationale de la recherche en matière de didactique des disciplines au profit des hautes écoles pédagogiques; intégration des hautes écoles pédagogiques dans le paysage des hautes écoles 2008.

Situation de l'organisation de la CSHEP

Le nombre de membres de la CSHEP a passé de 19 à 20 par l'admission de la haute école pédagogique de Schaffhouse. Ceux-ci représentent 16 hautes écoles pédagogiques et 3 instituts universitaires de formation des enseignantes et enseignants ainsi qu'un autre institut de formation du tertiaire (IFMES: Institut de formation des maîtres et maîtresses de l'enseignement secondaire). Quelque 9'500 étudiantes et étudiants et des milliers d'enseignantes et enseignants poursuivent leurs études dans l'un de ces établissements de formation que ce soit dans le cadre d'une formation initiale ou d'une formation continue. Des douzaines de projets de recherche et de nombreuses prestations de services (p.ex. consultation) sont en train d'être mis en œuvre.

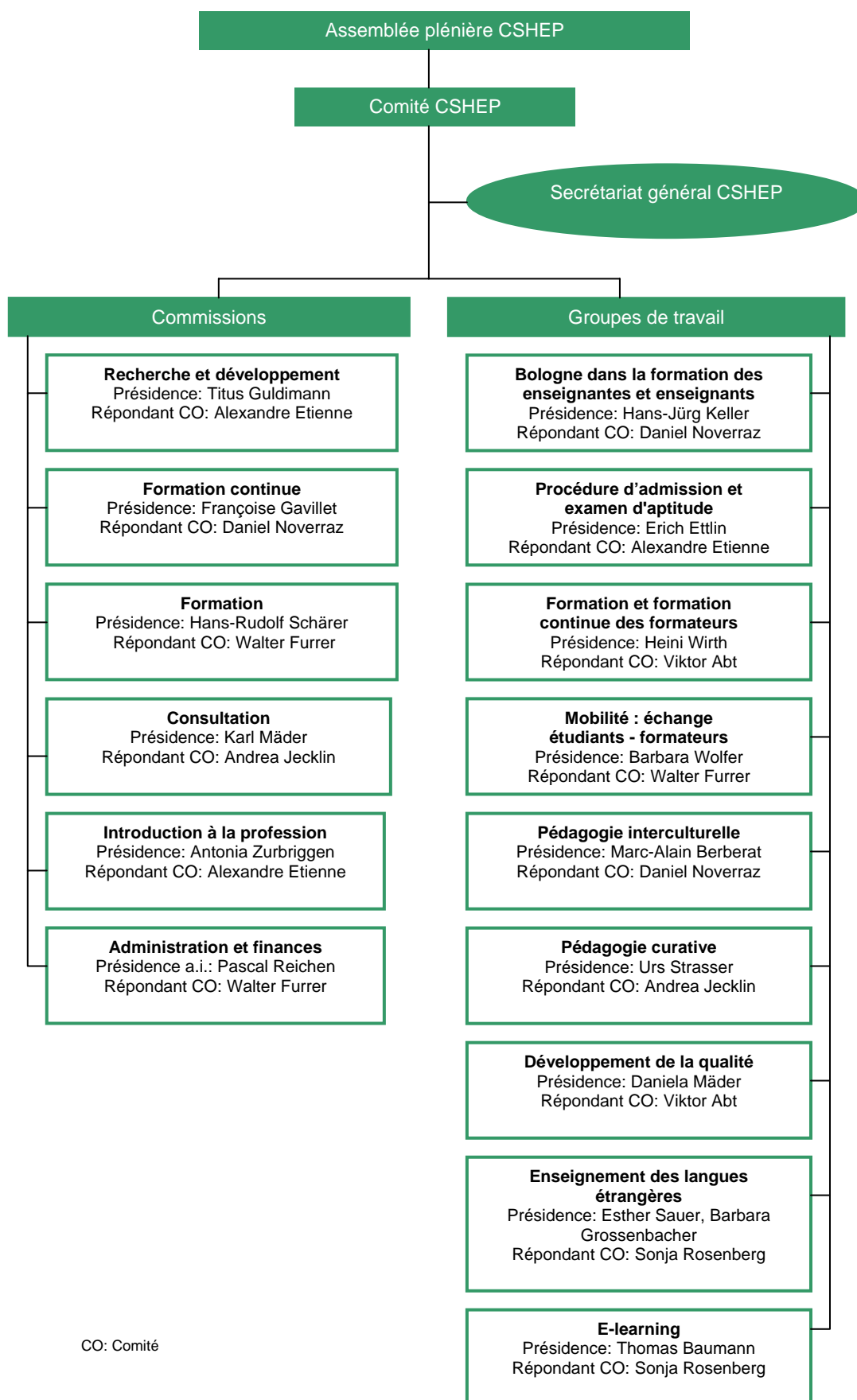
En 2004, l'Assemblée plénière a siégé trois fois. En juin de la même année, la CSHEP a entamé sa deuxième période d'activité. M. Walter Furrer, recteur de la HEP de Zurich, a accepté d'assumer la présidence pour une année supplémentaire, puisqu'aucun autre membre n'était prêt à reprendre cette fonction. La CSHEP a invité M. Hans Ulrich Stöckling, conseiller d'Etat et président de la CDIP, et M. Hans Ambühl, secrétaire général de la CDIP, à participer à une assemblée plénière pour discuter des différents aspects de l'orientation stratégique de la CSHEP ou des hautes écoles pédagogiques.

Le Comité, qui compte 5 membres, a siégé six fois. En juin, M. Rudolf Künzli de la HEP du canton d'Argovie s'est retiré de celui-ci, cédant sa place à M. Viktor Abt de la haute école pédagogique et de travail social des deux Bâle.

En mai 2004, une collaboratrice francophone est venue compléter la petite équipe du Secrétariat général. En outre, celui-ci a engagé une collaboration avec une traductrice supplémentaire.

Etant donné que depuis l'automne 2003 toutes les hautes écoles pédagogiques ont ouvert leurs portes, il a été possible, l'année suivante, de constituer les commissions et les groupes de travail de la CSHEP, réunissant les représentants respectifs de ces hautes écoles. Entre-temps, la plupart de ces organes (voir organigramme en page 6) sont entrées en activité sur la base

d'un mandat adopté, soit par l'Assemblée plénière (commissions), soit par le Comité (groupes de travail) (voir www.skph.ch). Ces travaux ont déjà apporté les premiers résultats.



Coopération avec des organismes externes

Le Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP est l'instance suprême de la CSHEP. Au cours de l'année 2004, la coopération avec la CDIP a été intensifiée et coordonnée par rapport aux différents domaines d'activités (notamment pour ce qui concerne l'intégration des hautes écoles pédagogiques dans le masterplan des Hautes écoles spécialisées, l'application de la pédagogie interculturelle dans la formation des enseignantes et enseignants et le développement d'un concept proposant un plan de mesures de compensation dans le cadre de la reconnaissance des diplômes étrangers).

La CSHEP a également entretenu des relations avec les diverses régions. D'une part, un groupe de travail spécialement constitué à cet effet a développé, à la demande de la CDIP-Suisse alémanique (D-EDK), des propositions relatives à la coordination des compétences en matière de langues étrangères. Celles-ci ont été approuvées par l'Assemblée plénière de la CSHEP. D'autre part, des discussions coordonnées ont été menées régulièrement avec le secrétaire régional de la CDIP romande (CIIP).

La coopération avec la CRUS et la CSHEP, les deux principaux partenaires de la CSHEP, a été élargie. Ainsi, les trois conférences ont adopté de façon coordonnée plusieurs prises de position sur différentes procédures de consultation. Notons en particulier les activités déployées en vue d'impliquer la CSHEP dans les développements liés à la conception du paysage des hautes écoles 2008. Il a aussi été possible de renforcer les liens tissés entre les trois conférences dans le but d'assurer leur coordination. Mentionnons à cet égard la collaboration dans les domaines suivants: la mise en œuvre de la Déclaration de Bologne, le développement de la recherche en matière de didactique des disciplines, ERASMUS et Swiss Virtual Campus.

Après une phase introductive de deux ans, la CSHEP est reconnue par les organismes externes et impliquée dans divers travaux menés à l'échelle nationale. Certains représentants de la CSHEP ont ainsi été appelés à siéger dans d'importants organismes extérieurs (p.ex. dans le Conseil de fondation du Fonds national suisse).


En outre, la CSHEP a été admise en qualité de membre associé à la European University Association (EUA), grâce au soutien de la CRUS, ce qui facilitera la future coopération internationale à l'échelon européen.

En prévision du développement de la didactique des disciplines au profit de la formation des enseignantes et enseignants, la CDIP, la CRUS et la CSHEP ont constitué une direction de projet, qui a formulé en 2004 ses premières idées qu'elle développera au cours de l'année prochaine. Il importe d'organiser et d'assurer à l'échelle nationale la formation initiale et continue des maîtresses et maîtres de didactique des disciplines pour tous les groupes de disciplines.

Résultats des travaux effectués par la CSHEP

L'Assemblée plénière ou le Comité de la CSHEP ont approuvé au cours de l'année 2004 les prises de position par rapport aux documents suivants:

- Rapport *Système d'indicateurs* des hautes écoles suisses (à l'intention de la CDIP)
- Recommandations de la CDIP concernant la formation continue des enseignants
- Recommandation de la CDIP concernant l'autoévaluation à l'école

- 
-
- Plan d'études cadre de la CDIP pour les écoles de culture générale ou pour la maturité spécialisée en pédagogie
 - Traité d'Etat pour la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest
 - Article constitutionnel sur la formation.

La CSHEP a traité en priorité le thème de l'application de la Déclaration de Bologne à la formation des enseignantes et enseignants. En mars 2004, la CRUS et la CSHEP ont par conséquent approuvé, sur proposition du Groupe de travail de Bologne dans la formation des enseignantes et enseignants (voir rapport annuel du groupe de travail), les recommandations concernant la mise en œuvre de la Déclaration de Bologne à l'intention du Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP. En ce qui concerne la formation des enseignantes et enseignants des degrés préscolaire et primaire, les décisions politiques ont déjà été prises: en été 2004 déjà, il a été possible de délivrer aux premiers diplômés le titre de bachelor. Le mandat de ce groupe de travail prend fin avec l'approbation des recommandations précitées. Un nouveau groupe de travail, dans lequel toutes les hautes écoles pédagogiques seront représentées, poursuivra à partir de 2005 la mise en œuvre coordonnée de la Déclaration de Bologne (système des crédits d'études ECTS, supplément de diplôme [diploma supplement], filières master, etc.).

L'harmonisation des conditions d'admission aux hautes écoles pédagogiques a représenté un autre thème important. Le Groupe de travail Procédure d'admission et examen d'aptitude, de même que l'Assemblée plénière, se sont engagés à plusieurs reprises auprès des autorités en faveur de conditions d'admission exigeantes, équivalentes pour tous les degrés d'enseignement.

L'intégration des hautes écoles pédagogiques au degré tertiaire va de pair avec leur insertion dans le système de la statistique des hautes écoles. Des efforts ont été déployés, à l'aide de la Commission Finances et administration, dans le but de coordonner la saisie statistique des étudiants et du personnel.

En prévision de l'élaboration de concepts coordonnés dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignants ainsi que dans celui de l'introduction des étudiants à la profession, il a été organisé une séance pour chacun de ces deux domaines.

En outre, l'Assemblée plénière a consenti, sur la base des travaux préliminaires de la Commission Formation, à un accord concernant les passages entre les hautes écoles pédagogiques. Celui-ci permettra d'harmoniser les procédures relatives aux étudiants qui ont été exclus par une haute école pédagogique et qui souhaitent par la suite s'inscrire dans une autre HEP.

Après être entrés en activité en 2004, les groupes de travail et les commissions ont reçu du Comité l'autorisation d'élaborer leurs premières propositions de projets dans les domaines suivants: aperçu des priorités de la recherche (carte géographique de la recherche), pédagogie spécialisée dans la formation initiale, expertise dans le domaine de l'apprentissage en ligne (e-learning) et aperçu de l'état de la réalisation du système des crédits d'études ECTS. Des résultats sont attendus dans ces domaines pour 2005.

Le moment est venu d'adresser nos plus vifs remerciements à l'ensemble des personnes et des organes concernés pour les gros efforts qu'ils ont dépensés dans le cadre de la CSHEP et pour défendre les intérêts de celle-ci. En ces temps où les ressources sont limitées, il y a lieu de tenir



compte à sa juste valeur de cet engagement déployé pendant la phase de mise en place des hautes écoles pédagogiques.

On peut espérer que la CSHEP sera dès lors en mesure de développer la coordination et la position des hautes écoles pédagogiques dans le paysage des hautes écoles suisses, tout en apportant sa contribution à l'assurance de la qualité et au développement de la formation des enseignantes et enseignants.



Commission Recherche et développement

Présidence: Titus Guldemann, Pädagogische Hochschule St. Gallen (PHS)

La Commission Recherche et développement se compose de cadres des hautes écoles pédagogiques ou des départements de formation des enseignantes et enseignants au sein des universités, qui assument des responsabilités de direction en matière de recherche et développement. Son objectif principal est le développement des compétences des établissements de formation des enseignantes et enseignants. A cet effet, la commission encourage la coordination et la coopération entre les institutions de recherche et développement ainsi que le transfert des connaissances scientifiques entre les hautes écoles pédagogiques, entre les différents acteurs de la communauté scientifique et à l'intérieur du champ professionnel de l'enseignement.

En 2004, la Commission Recherche et développement s'est réunie trois fois. Au printemps, le Comité de la CSHEP a approuvé le mandat de la commission. Celle-ci a fixé ses modalités de travail et réparti les tâches conformément à son mandat.

L'un des thèmes clés de la commission réside dans le choix des priorités de recherche de chaque haute école pédagogique. Un entretien a eu lieu à ce propos le 8 juin avec le Secrétariat général de la CDIP. Pour faire apparaître ces diverses priorités, la commission a proposé d'établir une carte géographique nationale de la recherche. Afin de mettre celle-ci en œuvre, un groupe de travail constitué de trois membres de la commission a été mis en place. Le produit fini est prévu pour octobre 2005.

Sur proposition de l'Assemblée plénière, la commission s'est penchée sur le transfert des savoirs et la gestion des publications scientifiques. Elle a mené une discussion avec le directeur de la CSRE à propos du recensement de publications scientifiques par le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation. Toutes les institutions de recherche se sont engagées à fournir une liste de l'ensemble de leurs projets et publications scientifiques.

Afin de favoriser l'échange d'informations, les institutions de recherche et développement ont donné au cours des diverses séances des renseignements sur leurs activités, leurs structures, leurs projets et l'état d'avancement de leurs travaux.

Commission Formation continue et complémentaire

Présidence: Françoise Gavillet, Haute école pédagogique vaudoise (HEP VD)

La Commission Formation continue et complémentaire a réuni les responsables de ce domaine des hautes écoles pédagogiques à cinq reprises au cours de l'année 2004. Un bureau composé de trois membres a été créé pour préparer des sujets particuliers à l'intention de la commission plénière. Depuis le mois de juin, le directeur du Centre suisse de formation continue des professeurs de l'enseignement secondaire (CPS), participe par ailleurs en tant qu'expert invité aux séances de la commission. Du fait que la CDIP a désormais désigné la Commission Formation continue et complémentaire de la CSHEP comme son interlocuteur principal dans le domaine, il est prévu de réfléchir aux moyens d'associer périodiquement les responsables cantonaux tra-



vaillant hors des HEP aux réflexions de la commission. Le bureau de la commission va rencontrer le comité de la Conférence suisse des responsables de la formation continue des enseignantes et enseignants (CSFCE) à cet effet.

Une première part des activités de la commission a consisté à rédiger, à l'intention du Comité de la CSHEP, un projet de réponse à la consultation CDIP sur les *Recommandations relatives à la formation continue des enseignants* et sur le *Règlement concernant la reconnaissance de certificats de formation complémentaire dans le domaine de l'enseignement*. L'avis de la commission a aussi été sollicité par le Comité de la CSHEP quant à la participation éventuelle de la CSHEP à la "Webpalette", une plate-forme électronique regroupant l'offre de cours de formation continue pour les enseignantes et enseignants de divers établissements et cantons.

Après avoir procédé à des échanges d'informations et avoir pris connaissance des textes qui, dans chaque hautes écoles pédagogiques, définissent les principes, les priorités et les visées des formations continues et complémentaires, la commission a décidé, dans un deuxième temps, de centrer sa réflexion sur quelques éléments fondateurs de la qualité de la formation continue.

Un questionnaire interne sur ce sujet a permis de mettre en évidence des convergences de vues sur quelques éléments constitutifs d'une offre de formation de qualité (en lien avec la mise en œuvre de Bologne), sur les conditions cadres essentielles et sur des aspects de financement. Les conditions qui paraissent prioritaires pour la commission sont : la qualité de l'offre et son évaluation (évaluation des effets dans les pratiques enseignantes), les qualifications des formateurs et leur engagement dans la recherche, la culture de l'établissement scolaire, la place de la formation continue dans le cahier des charges des enseignants, son financement, le développement des formations certifiées, l'articulation entre formation initiale et formation continue, l'affinement d'outils formatifs comme le portfolio. Plus généralement, la commission estime que la formation continue au sein des hautes écoles pédagogiques devrait devenir un centre de compétences qui prenne en compte les besoins professionnels des enseignantes et enseignants et s'efforce de leur proposer des formations qui font sens pour eux.

Un sous-groupe de travail a été constitué, chargé d'approfondir la réflexion sur des modèles de financement de la formation continue, en lien avec la qualité de l'offre. Là aussi, le besoin de disposer d'informations claires sur la situation est apparu.

Dans le prolongement de ces réflexions, une journée de colloque sur le thème de la *Formation continue comme agent de la professionnalisation des enseignantes et enseignants* sera organisée le 17 novembre 2005.

Commission Formation

Présidence: Hans-Rudolf Schärer, Pädagogische Hochschule Zentralschweiz Luzern (PHZ Luzern)

La Commission Formation contribue à assurer la coordination entre les responsables de la formation au sein des hautes écoles pédagogiques dans les domaines suivants: information et échange d'expériences, développement des concepts de formation et promotion de la qualité de la formation.



La commission a tenu quatre séances d'une demi-journée.

Après l'élaboration du projet de mandat de la commission, celle-ci s'est consacrée à l'actualisation des profils des hautes écoles pédagogiques en Suisse (sur la base d'un article publié par Olivier Maradan et Hans-Rudolf Schärer dans *Beiträge der Lehrerbildung* 20 (2) 2002, p. 163 à 183).

La mise en œuvre de la Déclaration de Bologne dans la formation suisse des enseignantes et enseignants est un thème central de la commission. Après une discussion sur l'état de la situation en matière d'introduction du système de Bologne et de celui des crédits ECTS dans les établissements suisses de formation des enseignantes et enseignants (à laquelle participait Hans Jürg Keller, président du Groupe de travail de Bologne dans la formation des enseignantes et enseignants de la CSHEP, il a été décidé d'organiser un colloque intitulé *Mise en œuvre de la Déclaration de Bologne et application des ECTS dans les établissements suisses de formation des enseignantes et enseignants*. Celui-ci se déroulera le 17 mars 2005 à Berne. Sur proposition de la commission, il sera par ailleurs procédé à l'élaboration d'une documentation de base sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Déclaration de Bologne et de l'application des ECTS dans les établissements suisses de formation des enseignantes et enseignants.

Par ailleurs, la commission a effectué les tâches suivantes: élaboration d'un projet d'accord des membres de la CSHEP sur le passage des étudiantes et étudiants entre des hautes écoles pédagogiques au cours de leur formation; prise de position relative aux recommandations du Groupe de travail Pédagogie interculturelle de la CSHEP sur la mise en œuvre de la pédagogie interculturelle dans les établissements suisses de formation des enseignantes et enseignants.

Enfin, le groupe a mené une discussion sur la mise en place d'un Sous-groupe Ecole enfantine de la Commission Formation de la CSHEP (en présence de la présidente de la Kindergärtnerinnenseminar-LeiterInnenkonferenz). La Commission Formation a décidé d'examiner cette question dans l'optique de la création éventuelle d'autres sous-groupes (p.ex. pour le secondaire I).

Commission Consultation

Présidence: Karl Mäder, Pädagogische Hochschule Zürich (PHZH)

La Commission Consultation s'est constituée au cours de l'année sous revue et s'est fixé les objectifs suivants: elle entend professionnaliser la consultation et ancrer la culture de celle-ci au sein des hautes écoles pédagogiques qui l'offriront comme prestation de services. C'est ainsi qu'il convient de définir et de différencier les contenus et les formes de consultation. Par ailleurs, elle souhaite promouvoir la formation continue des formateurs et formatrices d'enseignantes et enseignants dans le domaine de la consultation et fixer des exigences quant à la qualification des consultantes et consultants.

Pour ce qui est de ses modalités de travail, la commission a décidé de se réunir pour des séances d'une journée. En outre, elle a mis en place une sous-commission chargée de gérer les affaires courantes et d'effectuer les travaux préparatoires et subséquents aux séances à l'intention de la commission.



Au cours de l'année sous revue, la commission a siégé à deux reprises pendant une journée, la première fois en mars pour clarifier son mandat, et la seconde fois en octobre pour discuter certains thèmes. La sous-commission s'est quant à elle réunie quatre fois.

Se fondant sur une enquête qu'elle a menée auprès de toutes les hautes écoles pédagogiques, la commission s'est consacrée aux formes de consultation pratiquées actuellement et à leurs champs d'application au sein des écoles. L'enquête montre que l'étendue et les structures des offres en matière de consultation diffèrent suivant les cantons dans lesquels les HEP ont leur siège. En l'occurrence, les cantons sièges n'accordent pas tous la même importance à la consultation. C'est la raison pour laquelle la commission pense qu'il est important de clarifier la notion de consultation dans le système éducatif. Toujours selon la commission, il est en outre nécessaire de préciser les exigences professionnelles en matière de consultation dans la formation initiale.

Sur la base des résultats de l'enquête, la commission s'adonne actuellement à une réflexion sur le *Rapport 12B* de la CDIP concernant la consultation dans la formation des enseignantes et enseignants et formule une prise de position à l'intention de la CSHEP.

Au cours de ces prochains mois, des groupes de travail spécialisés analyseront les questions fondamentales de la consultation, telles que définition, connaissances de base dans les différents champs d'application, standards et qualification des consultants. Dans ce contexte, la commission a l'intention de mettre sur pied un colloque s'adressant à un large public qui s'intéresse à l'éducation et à l'enseignement.

Commission Introduction à la profession

Présidence: Antonia Zurbriggen, Pädagogische Hochschule Freiburg (PHFR)

La Commission Introduction à la profession s'est constituée au cours de l'année sous revue et a siégé quatre fois. Après clarification de son mandat, elle a soumis celui-ci au Comité de la CSHEP qui l'a approuvé lors de sa séance du 3 juin. Dans le cadre de son objectif visant à clarifier la notion d'introduction à la profession et à en montrer les enjeux (cf. point 2 du mandat), elle s'est ensuite attelée à l'élaboration d'une vue d'ensemble. Pour ce faire, elle s'est basée sur une enquête qu'elle a menée auprès de ses membres. Cette vue d'ensemble concerne le cadre institutionnel, les formes d'organisation, les activités et les offres en matière d'introduction à la profession au sein des cantons. L'enquête sera étendue aux directions cantonales de l'instruction publique, et à d'autres institutions chargées de l'introduction à la profession.

L'organisation d'un colloque, qui a eu lieu le 1^{er} septembre 2004 à la HEP de Fribourg, a constitué une deuxième priorité de la commission. Ayant pour titre *Introduction à la profession et professionnalisation*, le colloque a abordé les sujets suivants: "standardisation et déstandardisation dans la formation des enseignants" (Fritz Oser) et "de la passerelle jusqu'en un changement professionnel complet – expériences d'une incorrigible curieuse" (Jana Caniga). Au cours de différents ateliers, d'autres thèmes ont été soumis à discussion:

- Introduction à la profession et introduction du personnel – deux offres en matière d'accès à la profession
- Associer les enseignantes et enseignants experts à l'introduction à la profession
- Entrée dans la formation ou entrée dans l'institution

- Apprendre en travaillant (introduction à la profession faisant partie intégrante de la formation)
- Apprentissage mixte (blended-learning) – conception pour l'introduction à la profession – chances, possibilités et limites

Le colloque, dont l'écho a été excellent, a réuni plus de 70 participants. La possibilité d'avoir des échanges par-delà les frontières cantonales et linguistiques a notamment été fort appréciée.

Au cours de leur dernière réunion en 2004, les membres de la commission ont étudié les différents concepts qui sont encore en consultation ou qui ont déjà été mis en œuvre par leurs services au sein des hautes écoles pédagogiques ou des cantons. Un des objectifs principaux que la commission s'est fixée pour l'année prochaine est l'élaboration de thèses et/ou de standards.

Commission Administration et finances

Présidence : Pascal Reichen, Haute école pédagogique BEJUNE (HEP-BEJUNE)

La Commission Administration et finances réunit les responsables administratifs des différentes hautes écoles pédagogiques et institutions membres de la CSHEP, afin de traiter de la gestion de l'administration (informatique et infrastructures), des finances et des ressources humaines ainsi que du développement des hautes écoles pédagogiques.

Concernant les questions relatives aux relevés statistiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la Commission Administration et finances a créé un groupe technique, réunissant les spécialistes des ressources humaines et/ou financières. Elle a également décidé de mettre en place un groupe informatique au début 2005.

La commission s'est réunie à trois reprises cette année. Après s'être organisée, elle a discuté de son mandat et a fixé ses principales tâches pour la période d'activité de juin 2004 à juin 2006. Elle s'est ensuite concentrée sur l'harmonisation des données des relevés statistiques 2004 que les hautes écoles pédagogiques devront remettre à l'OFS. La priorité a été accordée à l'harmonisation du relevé sur le personnel des hautes écoles pédagogiques en vue de la livraison des données à l'OFS au début de l'année 2005. Afin de soutenir ces travaux, le groupe technique s'est pour sa part réuni à deux reprises et a traité en détail des points plus spécifiques. Ce relevé 2004 sur le personnel doit par ailleurs contribuer à mettre en place la récolte de données concernant les finances des hautes écoles pédagogiques de l'année 2005, en permettant à la fois de disposer d'une partie des données nécessaires et de conforter la collaboration entre les hautes écoles pédagogiques dans le domaine des statistiques. En vue du relevé sur les finances 2005, la commission a par ailleurs débuté l'organisation d'une séance d'information qui aura lieu au début mars 2005.

D'autres thèmes ont également fait l'objet d'une première discussion au sein de la commission, comme les réglementations de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). La question des synergies à développer dans le domaine informatique a été introduite par une présentation des installations informatiques de la PH Zürich, à laquelle ont participé une partie des membres du groupe technique. Une réflexion concernant la répartition intercantonale des coûts de mobilité est également amorcée en collaboration avec le Groupe de travail Mobilité de la CSHEP.

Dans son domaine de compétence, la commission espère ainsi participer à la promotion d'un climat d'ouverture et de collaboration entre les différentes hautes écoles pédagogiques.



Groupe de travail de Bologne dans la formation des enseignantes et enseignants

Présidence: Hans-Jürg Keller, Pädagogische Hochschule Zürich (PHZH)

Le Groupe de travail de Bologne dans la formation des enseignantes et enseignants est un groupe de travail commun à la CSHEP et à la CRUS, dans lequel la CDIP est également représentée. Au cours de l'année sous revue, il a siégé une fois. La tâche principale du groupe de travail consistait à élaborer à l'intention du Conseil des hautes écoles spécialisées les bases de décision permettant la mise en œuvre de la Déclaration de Bologne.

En se fondant sur les réponses reçues par tous les établissements de formation des enseignantes et enseignants au cours de la procédure de consultation, le groupe de travail a remanié les *Recommandations pour une mise en œuvre coordonnée de la Déclaration de Bologne dans la formation des enseignantes et enseignants*. Assorties d'un *Résumé des réponses à la procédure de consultation* et des *Explications* correspondantes, les recommandations ont été transmises au Comité et à l'Assemblée plénière de la CSHEP et de la CRUS.

Le texte légèrement remanié par les deux Assemblées plénières a été adopté le 11 mars 2004 à l'occasion d'une séance commune de la CSHEP et de la CRUS avant d'être soumis pour approbation au Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP. Le 1^{er} avril, celui-ci a proposé au Comité de la CDIP que la discussion sur la concrétisation de la Déclaration de Bologne soit poursuivie.

Par décision du 29 avril, le Comité de la CDIP a soutenu la recommandation selon laquelle le bachelor habilite à l'enseignement aux degrés préscolaire et primaire. Le 17 juin, les 26 directeurs et directrices des départements de l'instruction publique ont décidé, à l'occasion de leur séance plénière, que l'obtention d'un diplôme d'enseignement préscolaire et primaire donnait également droit à l'obtention d'un bachelor si les prescriptions de la Déclaration de Bologne étaient remplies. C'est ainsi que les premiers diplômes conformes à la Déclaration de Bologne ont pu être délivrés en juillet 2004 déjà.

Afin de régler certaines questions relatives aux degrés secondaires I et II et concernant la pédagogie spécialisée, la CDIP a mis en place son propre groupe de travail. Au cours de sa séance plénière du 14 septembre, le Groupe de travail de Bologne dans la formation des enseignantes et enseignants de la CSHEP et de la CRUS a eu l'occasion de se prononcer sur les propositions concernant les degrés secondaires I et II, émises par le groupe de travail de la CDIP. Relevons que la CDIP n'a pas encore clos ce dossier.

Au cours de l'année sous revue, le président de la CSHEP, le président du Groupe de travail de Bologne dans la formation des enseignantes et enseignants et la secrétaire générale de la CSHEP ont donné, au sein de diverses instances, des informations sur l'état des travaux relatifs à la concrétisation de la Déclaration de Bologne.

En vue de procéder à une mise en œuvre concertée de la Déclaration de Bologne et d'utiliser les points ECTS de manière uniforme dans la formation des enseignantes et enseignants, le groupe de travail a effectué des travaux préparatoires pour le colloque de la CSHEP qui aura lieu le 17 mars 2005 (en collaboration avec la Commission Formation de la CSHEP – qui organise le colloque – et le Groupe de travail Mobilité de la CSHEP).



En présentant ses recommandations, le Groupe de travail de Bologne dans la formation des enseignantes et enseignants a rempli son mandat. Comme les décisions correspondantes ont été prises sur le plan politique, un nouveau groupe de travail sera mis en place en vue de garantir une mise en œuvre coordonnée de la Déclaration de Bologne dans toutes les institutions. Celles-ci seront représentées au sein de ce groupe de travail qui entrera en activité au début de l'année 2005.

Groupe de travail Procédure d'admission et examen d'aptitude

Présidence: Erich Ettlin, Pädagogische Hochschule Zentralschweiz Zug (PHZ Zug)

Au cours de l'année sous revue, le groupe de travail a tenu quatre séances d'une journée et cinq séances d'une demi-journée. Conformément à son mandat, il a pour mission de formuler des recommandations et des propositions permettant de comparer et d'harmoniser les procédures d'admission aux hautes écoles pédagogiques. Il est par ailleurs chargé de développer des critères et des procédures d'admission aux hautes écoles pédagogiques comparables à l'échelon national.

En juin 2004, le groupe de travail a rédigé un rapport exhaustif relatif aux conditions d'accès et à la procédure d'admission. L'Assemblée plénière de la CSHEP a pris connaissance du rapport et l'a approuvé avant de le transmettre à la CDIP. En tant que procédure d'admission des étudiantes et étudiants sans maturité gymnasiale, le groupe de travail propose une passerelle dont le curriculum et les structures sont uniformes. Une de ses propositions majeures est d'instituer un examen de culture générale complémentaire qui ne comporte toutefois pas d'objectifs de formation explicitement propédeutiques. Dans le même sens, le groupe de travail a formulé une proposition au sujet de la réalisation d'une maturité spécialisée en pédagogie faisant suite à une formation au sein d'une école de culture générale.

Les travaux concernant les conditions d'accès et la procédure d'admission ont posé certaines difficultés, parce que d'importantes adaptations du règlement de reconnaissance étaient encore en discussion. Le groupe de travail a été chargé de rédiger à l'intention du Comité de la CSHEP une réponse à la procédure de consultation concernant les modifications de règlements proposées. Il s'agissait notamment de prendre position sur la question de l'accès aux hautes écoles pédagogiques, différencié selon les degrés. Le groupe de travail s'est prononcé contre une telle différenciation. Pour le moment, la CDIP n'a pas pris de décision politique quant à l'adaptation du règlement. Suite à cette décision, le groupe de travail entreprendra des travaux subséquents notamment de mise en œuvre.

Entre-temps, le groupe de travail s'est attelé aux tâches relatives à l'examen d'aptitude. Selon toute probabilité, un rapport à ce sujet sera publié au printemps 2005. Il s'agit, entre autres, d'élaborer des conditions cadres transparentes et équivalentes pour toutes les hautes écoles pédagogiques. Le groupe de travail a pour objectif de proposer des éléments contraignants en matière d'examen d'aptitude et d'harmoniser les procédures utilisées au cours des études. En cas de changement d'école, cela permettrait de disposer d'un système plus transparent et de faciliter considérablement l'évaluation du dossier soumis.



Groupe de travail Formation et formation continue des formateurs

Présidence: Heinrich Wirth, Pädagogische Hochschule Zürich (PHZH)

Le Groupe de travail Formation et formation continue des formateurs s'est réuni cinq fois durant l'année sous revue. Dans le cadre d'une journée de travail à Zurich, il a présenté la première version du *Concept de formation continue des formateurs au sein des hautes écoles pédagogiques* et en a discuté avec les personnes présentes (30 participantes et participants responsables du personnel de leurs hautes écoles pédagogiques respectives).

Par la suite, le groupe de travail a adopté les propositions formulées lors de la journée de travail pour les intégrer dans son concept. Celui-ci a été remanié de façon plus conséquente, grâce à la participation de plusieurs nouveaux collègues représentant des hautes écoles pédagogiques et des établissements de formation d'enseignantes et d'enseignants qui n'étaient pas encore membres du i précédemment. Si la nouvelle version du concept est disponible, elle n'a pas encore pu être approuvée par le groupe de travail au cours de l'exercice 2004.

Dans le cadre de l'élaboration du concept, le groupe de travail de la CSHEP a proposé la mise en place d'une plate-forme d'information sur les offres de formation continue des formateurs des hautes écoles pédagogiques. Cette proposition a été acceptée par la CSHEP et intégrée dans la nouvelle version du mandat de novembre 2004. Il est prévu de mettre au point le nouveau concept et de le faire approuver par le groupe de travail d'ici au printemps 2005.

Groupe de travail Mobilité

Présidence: Barbara Wolfer, Pädagogische Hochschule Rorschach (PHR)

Le groupe de travail est chargé de créer les conditions nécessaires en vue de favoriser l'échange des étudiantes et étudiants et celui des formateurs et formatrices. C'est ainsi que le groupe de travail:

- favorise la coopération et la coordination intercantionales de la formation des enseignantes et enseignants de tous les degrés, en tenant compte de la sensibilité et des particularités des diverses régions linguistiques,
- constitue une plate-forme nationale d'échange d'informations et d'expériences,
- favorise les contacts et l'échange d'informations avec les établissements de formation d'enseignantes et enseignants à l'étranger et
- soutient la formation et formation continue des formateurs et formatrices d'enseignant(e)s et la mobilité des enseignant(e)s et des étudiant(e)s.

Entre 2004 et 2006, le Groupe de travail Mobilité s'attache à promouvoir en particulier la mobilité en Suisse.

Au cours de l'année sous revue, le groupe a siégé six fois. Il a focalisé ses activités sur la récolte de données de toutes les hautes écoles pédagogiques, ayant trait à la mobilité. La liste ainsi constituée est complétée par les membres du groupe de travail à chaque séance.



Une bonne connaissance des diverses formes d'organisation des hautes écoles pédagogiques est très importante, car celle-ci permet de déterminer les besoins en matière de mobilité, notamment en ce qui concerne les semestres passés dans une autre université en qualité d'étudiant hôte.

Le groupe de travail a constaté qu'il y avait un déséquilibre entre les demandes d'étudiants souhaitant effectuer un semestre dans une haute école pédagogique d'un autre canton et les places que celle-ci peut mettre à disposition. L'allemand étant plus répandu en Suisse que le français et l'italien, il n'y a pas de réciprocité à moyen terme entre les hautes écoles pédagogiques des diverses régions linguistiques en ce qui concerne le nombre des étudiants candidats à la mobilité. Pour promouvoir la mobilité en Suisse, il convient dès lors de clarifier les conditions cadres financières et organisationnelles dans ce domaine.

A l'heure actuelle, le groupe de travail prépare une rencontre d'information pour tous les interlocuteurs en matière de mobilité au sein des hautes écoles pédagogiques. Cette rencontre aura lieu dans le cadre du colloque de la Commission Formation du 17 mars 2005. Cette rencontre a comme principal objectif de sensibiliser les interlocuteurs en matière de mobilité de toutes les hautes écoles pédagogiques aux défis que pose la mobilité et aux chances qu'elle présente.

Groupe de travail: Pédagogie interculturelle

Présidence: Marc-Alain Berberat, Haute école pédagogique vaudoise (HEP VD)

Le Groupe de travail Pédagogie interculturelle, qui réunit des experts de ce domaine de différentes hautes écoles pédagogiques, s'est constitué en début d'année et s'est réuni à trois reprises en séances de travail. Ses principaux objectifs sont notamment de développer des standards, de veiller à la qualité de la formation en pédagogie interculturelle et de mieux l'intégrer dans la formation des enseignantes et enseignants. Le groupe de travail prépare actuellement une rédaction plus précise de son mandat.

Le principal sujet d'ores et déjà traité par le Groupe de travail Pédagogie interculturelle concerne la formation de base en pédagogie interculturelle. Dès le début de ses travaux et dans la perspective des démarches de reconnaissance des diplômes qui allaient être entreprises dans le cadre de la CDIP, le groupe de travail s'est attaché à produire une synthèse des propositions contenues dans le *Dossier 60* de la CDIP concernant la formation en pédagogie interculturelle au niveau des hautes écoles pédagogiques. Sur la base du *Dossier 60* et à la suite d'une consultation des institutions représentées dans le groupe de travail, des propositions de tronc commun de formation ont été formulées et transmises au Secrétariat général de la CSHEP. Suite à la prise de position de la Commission Formation et à un entretien entre, d'une part, une délégation du groupe de travail et, d'autre part, le président et la secrétaire générale de la CSHEP, il a été constaté que la compétence des enseignants en matière de pédagogie interculturelle devrait faire l'objet d'une discussion approfondie au niveau des hautes écoles pédagogiques. Une telle discussion pourrait être amorcée dès 2005, dans le cadre d'un séminaire réunissant des représentantes et représentants de toutes les hautes écoles pédagogiques.



Les discussions du groupe de travail ont aussi porté sur la possibilité de financement par la Confédération, à l'instar de ce qui se fait pour les universités, des projets de coopération inter-culturelle internationale mis en œuvre dans le cadre des hautes écoles pédagogiques.

Le groupe de travail a aussi abordé la question de la mise en œuvre par les hautes écoles pédagogiques des moyens visant à faciliter l'admission en formation pédagogique et didactique des professeurs de langue du pays d'origine employés par les consulats étrangers en Suisse.

Le président du groupe de travail a participé et il est intervenu dans le cadre du Convegno de la CDIP sur le thème de la *Collaboration entre l'école et ses partenaires dans le contexte migratoire*.

Groupe de travail Pédagogie curative

Présidence: Urs Strasser, Hochschule für Heilpädagogik (HfH)

Le Groupe de pilotage Pédagogie spécialisée dans la formation initiale et les membres du Groupe de travail Pédagogie spécialisée se sont réunis à trois reprises. Les thèmes suivants ont été traités lors de ces séances :

- Mandat du groupe de travail
- Relation de la CSHEP avec l'Union suisse des instituts de formation en pédagogie curative (UIPC)
- Projets du groupe de travail (éléments de pédagogie spécialisée dans la formation des enseignantes et enseignants, utilisation de la pédagogie spécialisée au sein de l'école obligatoire et conséquences pour la formation initiale et continue des enseignantes et enseignants)
- Texte de positionnement relatif aux thèmes précités
- Programme de travail 2005

Au cours d'un colloque à Locarno, un Servizio di sostegno (service de soutien) à été présenté au groupe de travail. Celui-ci a ainsi pu se faire une idée du soutien accordé en matière de pédagogie spécialisée aux élèves de l'école obligatoire du canton du Tessin. Parallèlement le groupe de travail a visité l'Alta Scuola Pedagogica à Locarno. Le canton du Tessin connaît depuis des années un système intégratif de soutien des élèves ayant des difficultés scolaires à l'école obligatoire – une forme de soutien qui se développe également peu à peu dans d'autres cantons.

L'année prochaine, le groupe de travail poursuivra les objectifs suivants: établissement d'une carte géographique nationale présentant les éléments de pédagogie spécialisée dans la formation des enseignantes et enseignants; rédaction et approbation d'un texte de positionnement relatif au soutien en pédagogie spécialisée accordé aux élèves de l'école obligatoire et conséquences pour la formation initiale et continue des enseignantes et enseignants ainsi que du personnel pédagogique spécialisé; organisation d'un colloque le 27 septembre dans le cadre du Congrès suisse d'éducation et de pédagogie spécialisées 2005 à Berne – cette journée aura pour thème la *Pédagogie spécialisée dans la formation initiale des enseignants*; clarification de la relation entre la CSHEP et l'Union suisse des instituts de formation en pédagogie curative, dont les instituts membres seront en partie intégrés dans les hautes écoles pédagogiques.



Groupe de travail Développement de la qualité

Présidence: Viktor Abt, Hochschule für Pädagogik und Soziale Arbeit beider Basel (HPSABB)
à partir de septembre 2004: Daniela Mäder, Pädagogische Hochschule Zürich (PHZH)

En vue de favoriser le développement de la qualité des hautes écoles spécialisées, le groupe de travail a pour objectif principal de consolider leur collaboration et de renforcer la transparence entre elles. Les expertes et experts de l'ensemble des hautes écoles pédagogiques se sont rencontrés trois fois au cours de l'année sous revue, afin d'échanger des informations et d'aborder différents thèmes. Un sous-groupe a par ailleurs siégé une fois en vue de préparer les thèmes à l'ordre du jour d'une des assemblées plénières du groupe de travail.

Le groupe de travail s'est investi à rédiger un accord-cadre des HEP permettant de régler la collaboration en matière de développement de la qualité. C'est à partir de cet accord qu'a été établi le mandat du groupe de travail, qui a ensuite été soumis pour approbation au Comité. Celui-ci l'a approuvé en automne 2004. Au cours d'une des réunions, deux écoles ont présenté leur gestion des documents (records management) et, ce faisant, leur système de développement de la qualité. Sur la base d'une enquête menée auprès des hautes écoles pédagogiques concernées, le groupe de travail a dressé un bilan de la situation concernant le développement de la qualité. Celui-ci permettra de jeter les premiers jalons de la future collaboration, de promouvoir la coordination des activités relatives à la qualité et de favoriser l'échange d'informations.

En outre, le groupe de travail a décidé d'aborder la thématique de l'accréditation au cours des prochaines séances et de discuter les développements nationaux et internationaux en la matière.

Groupe de travail Enseignement des langues étrangères

Présidence: Barbara Grossenbacher, Pädagogische Hochschule Solothurn (PH-Solothurn)
Esther Sauer, Pädagogische Hochschule Thurgau (PHTG)

Le Groupe de travail Enseignement des langues étrangères a été créé en vertu du mandat délivré le 10 juin 2003 à la CSHEP par le Secrétariat des régions alémaniques de la CDIP. Il a été chargé de faire état de la planification des hautes écoles pédagogiques en ce qui concerne l'habilitation des maîtres primaires à enseigner les langues étrangères.

Au cours de l'année sous revue, le groupe de travail a siégé trois fois. Dans une première étape, il a dressé un aperçu des concepts de formation dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères au primaire, élaborés au sein des hautes écoles pédagogiques établies en Suisse alémanique. Cette vue d'ensemble a révélé qu'il y avait de grandes différences en ce qui concerne les exigences en matière de langues étrangères. C'est la raison pour laquelle, après avoir consacré quelque temps à la recherche d'un consensus, le groupe de travail s'est mis d'accord sur la mise en place de standards. Il a également formulé des propositions en vue de montrer qu'une coordination au niveau des langues étrangères s'avérait indispensable et il a élaboré des recommandations sur la promotion des compétences en langues étrangères. En outre, il a demandé à poursuivre son mandat, et ce, en étendant ses activités également à la



Suisse romande et au Tessin. Le groupe de travail juge nécessaire de procéder à une coordination en matière de didactique des langues et de se concerter dès le départ avec les hautes écoles pédagogiques en vue d'effectuer les travaux nécessaires à la suite de la décision prise par la CDIP le 25 mars 2004.

A l'occasion de sa séance du 3 juin 2004, l'Assemblée plénière de la CSHEP a traité les propositions du groupe de travail et a décidé de les transmettre à la CDIP de la région alémanique. En outre, elle a chargé le groupe de travail de poursuivre et de concrétiser les travaux relatifs aux propositions sur l'examen des compétences linguistiques et sur les séjours linguistiques. L'Assemblée plénière a approuvé la poursuite du mandat du groupe de travail et a pris les mesures nécessaires pour recruter des membres supplémentaires, afin que toutes les hautes écoles pédagogiques soient représentées.

Au début de l'année prochaine, le groupe de travail élargi reprendra ses activités. D'une part, il s'agira de clarifier les questions relatives à l'examen des compétences linguistiques et aux séjours linguistiques. D'autre part, le groupe de travail élaborera un mandat afin de pouvoir s'atteler aux travaux encore à réaliser.

Groupe de travail E-learning

Présidence: Thomas Baumann, Pädagogische Hochschule Zürich (PHZH)

Au cours de l'année sous revue, le groupe de travail a tenu cinq séances d'une journée. Après sa séance constitutive à Berne, le groupe de travail a élaboré un mandat détaillé sur la base des objectifs globaux qu'il s'était fixés, à savoir: la promotion de la coordination, le développement de l'apprentissage en ligne (e-learning) et son intégration au sein des hautes écoles. Ce mandat a été approuvé par le Comité de la CSHEP. Il prévoit deux mesures principales permettant, d'une part, la promotion de la coordination et le développement d'une plate-forme commune dans le sens d'une carte géographique des savoirs et, d'autre part, le développement de l'apprentissage en ligne et l'élaboration de thèses.

La plate-forme comporte une partie publique qui s'apparente à une carte géographique suisse localisant les différentes hautes écoles pédagogiques. A long terme, elle contiendra toutes les informations importantes ayant trait à l'apprentissage en ligne, dans le sens d'une carte géographique des savoirs (knowledge map). La partie interne de cette plate-forme comportera divers forums permettant aux membres du groupe de travail d'échanger des informations.

Pour faire apparaître d'éventuelles synergies, les membres du groupe de travail ont été chargés de présenter les diverses stratégies en matière d'apprentissage en ligne, élaborées par leurs hautes écoles pédagogiques respectives. Jusqu'à ce jour, neuf hautes écoles pédagogiques ont présenté leurs stratégies.

Le domaine des plates-formes d'apprentissage en ligne ainsi que des interfaces permettant le transfert des données est en pleine mutation. On ne sait pas encore quelles normes s'imposeront. C'est la raison pour laquelle le groupe de travail a misé sur la stratégie suivante: favoriser l'échange de modules et d'objets d'apprentissage par le biais de l'accès mutuel des HEP à leurs plates-formes. En 2005, la question des plates-formes et des interfaces continuera de figurer parmi les priorités du groupe de travail.



Les licences de logiciels ont été thématiques au cours de deux réunions. A l'instar de certains cantons négociant des licences pour leurs produits de logiciel, le groupe de travail étudie s'il est possible d'obtenir des accords similaires pour les HEP. Ainsi, il est, entre autres, prévu de contacter educashop.

Les hautes écoles pédagogiques de Suisse ne sont pas toutes représentées dans notre groupe de travail. Afin que nous puissions également obtenir des informations à leur sujet concernant l'apprentissage en ligne, certains de nos membres ont été chargés d'entrer en contact avec elles.

Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP

Représentation de la CSHEP: Alexandre Etienne, vice-président de la CSHEP, HEP FR (jusqu'à octobre 2004) – Walter Furrer, président de la CSHEP, PHZH (depuis décembre 2004) - Sonja Rosenberg, secrétaire générale de la CSHEP

En 2004, le Conseil des hautes écoles spécialisées (CHES) de la CDIP a siégé quatre fois. Au cours de ses réunions, il a abordé des thèmes importants pour la CSHEP. Il a notamment approuvé les comptes annuels 2003 et le budget 2005 de la CSHEP. Pour ce qui est de la mise en œuvre de la Déclaration de Bologne, le CHES a pris connaissance des recommandations de la CRUS et de la CSHEP et a effectué les premières décisions politiques dans ce domaine. C'est ainsi que, dès l'été 2004, l'obtention d'un diplôme d'enseignement préscolaire et primaire donne également droit à l'obtention d'un bachelor. Par ailleurs, le CHES a coordonné les directives pour la mise en œuvre de la Déclaration de Bologne avec celles de la CUS. Afin d'assurer la coordination dans le domaine des hautes écoles et en vue de régler certaines questions importantes (comme celle des coûts standard moyens), il est prévu d'élaborer un schéma directeur également pour les hautes écoles pédagogiques.

Masterplan OFFT/CDIP: Sous-groupe Masterplan

Représentation de la CSHEP: Sonja Rosenberg, secrétaire générale de la CSHEP

Le sous-groupe a tenu deux séances en 2004. La Confédération, la CDIP, la CSHEP et la CSHEP sont représentées dans cet organisme. Au cours de l'année sous revue, celui-ci a formulé à l'intention du Groupe de travail Hautes écoles spécialisées des propositions d'action concernant l'élaboration du Masterplan Confédération/CDIP 2008-2011, en tenant compte d'autres travaux de planification (particulièrement du message FRT).

Masterplan OFFT/CDIP: Groupe de travail Coûts standard moyens

Représentation de la CSHEP: Sonja Rosenberg, secrétaire générale de la CSHEP - Marcel Schmid, Pädagogische Hochschule Zürich (PHZH) et membres de la Commission Finances et administration de la CSHEP

Le Groupe de travail Coûts standard moyens a organisé deux réunions en 2004. La Confédération, la CDIP, la CSHEP et la CSHEP sont représentées dans cet organisme. Celui-ci a pour mission d'élaborer des propositions de critères et de procédures ainsi que des propositions de coûts standard moyens à l'intention des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques en tenant compte des fonds probablement disponibles et du message FRT 2008-2011. A cet égard, le groupe de travail a défini un plan d'action au cours de l'année sous revue. L'élaboration des coûts standard moyens sera effectuée l'année prochaine.



Fondation Education et Développement

Représentation au sein du conseil de fondation: Sonja Rosenberg, secrétaire générale de la CSHEP

La Fondation Education et Développement vise à transmettre à tous les niveaux du travail d'éducation une vision globale du monde, tout en encourageant les enfants et les jeunes à agir et à émettre des opinions de manière autonome. Elle cherche à atteindre ces objectifs notamment en fournissant des prestations de services (p.ex. plans d'études, moyens d'enseignement), en développant des concepts de formation et en collaborant avec des institutions remplissant des mandats similaires. En 2004, le conseil de fondation a siégé deux fois. En mars 2004, elle a adopté un portfolio servant de base à la collaboration avec les hautes écoles pédagogiques. Celui-ci a été présenté dans le cadre de l'Assemblée plénière de la CSHEP qui l'a favorablement accueilli. Le portfolio met l'accent sur les domaines de collaboration suivants: moyens d'enseignement, formation initiale et continue, consultation et projets. En 2004, la plupart des hautes écoles pédagogiques ont collaboré avec la Fondation Education et Développement dans l'un de ces quatre domaines en participant à un projet. C'est ainsi que la fondation accorde également son soutien à l'échange d'expériences entre les hautes écoles pédagogiques participant à un programme intitulé *Partenariat Nord-Sud*.

ch Echange de Jeunes: Comité de patronage

Représentation de la CSHEP: Sonja Rosenberg, secrétaire générale de la CSHEP

Le Comité de patronage siège une fois par année. En tant que réseau, réunissant divers acteurs de l'éducation, le Comité donne des informations sur ses activités et les expériences faites dans le domaine des échanges. A partir du 1^{er} janvier 2004, le contrat relatif à la gestion de l'agence suisse pour les échanges nationaux et internationaux d'enseignants et d'apprenants est entré en vigueur. Ont souscrit à ce contrat la Fondation ch, la CDIP ainsi que les offices et services fédéraux concernés (OFC, OFFT, OFES et Présence suisse).

Commission Télévision scolaire DRS d-EDK

Représentation de la CSHEP: Daniel Ammann, Pädagogische Hochschule Zürich (PHZH)

La Commission Télévision scolaire de la Télévision suisse alémanique a été créée le 9 septembre 2003. Elle s'est réunie quatre fois sous la présidence de Markus Grolimund, secrétaire du Département de l'instruction publique du canton de Bâle-Ville. Le nouvel organisme se compose de membres de divers établissements formation. Il assiste la rédaction de la télévision scolaire de ses conseils et émet des recommandations à l'intention de la commission de surveillance. En raison de sa structure organisationnelle, la commission n'est pas habilitée à prendre des décisions. Cependant, elle joue un rôle important de médiation étant donné que ses membres sont en contact étroit avec les écoles et les établissements de formation des enseignants.



Après avoir dressé un bilan de la situation, la commission a défini les thèmes possibles et les axes prioritaires de ses futures activités pour les consigner dans un répertoire. Ces thèmes sont discutés en permanence et, si nécessaire, complétés avant que la commission ne propose des mesures concrètes en vue de leur mise en œuvre. Après avoir fixé ses priorités, la commission a décidé de s'atteler aux tâches suivantes, qui formeront les jalons de ses activités l'année prochaine: l'amélioration de la communication avec les services de presse et les responsables de la formation initiale et continue au sein des hautes écoles pédagogiques; l'établissement d'une grille d'analyse des réactions, des commentaires et des critiques; l'évaluation pédagogique des émissions, de la revue spécialisée *Achtung Sendung* et des moyens et matériels didactiques offerts sur Internet.

GrAcE – Groupe d'accompagnement ERASMUS des hautes écoles suisses

Représentation de la CSHEP: Friederike Hoch, Pädagogische Hochschule Zürich (PHZH)

ERASMUS est une des actions les plus importantes au sein du programme d'éducation SOCRATES de l'Union européenne. Il encourage d'une part la mobilité des étudiantes et étudiants ainsi que celle des formateurs et formatrices et, d'autre part, la collaboration transnationale en matière de développement de plans d'études et de filières pour les hautes écoles en Europe. Depuis que la formation suisse des enseignantes et enseignants se situe au niveau de l'enseignement tertiaire, les hautes écoles pédagogiques ont également la possibilité de participer au programme SOCRATES/ERASMUS.

Le secrétariat d'information et de coordination ERASMUS en Suisse coordonne l'ensemble des activités ERASMUS des hautes écoles suisses sur mandat de l'OFES. Il est épaulé dans ses tâches par le GrAcE qui lui soumet, ainsi qu'à l'OFES, des propositions et prend des décisions quant à la clé de répartition des fonds ERASMUS. Ce groupe d'accompagnement se compose de représentantes et représentants de l'OFES, des hautes écoles de diverses régions linguistiques et d'un représentant ou d'une représentante des étudiantes et étudiants. Outre les universités et les hautes écoles spécialisées, les hautes écoles pédagogiques ont désormais aussi une voix au sein de cet organe.

Selon quels critères les modestes fonds fédéraux à disposition pour le programme ERASMUS doivent-ils être répartis entre les hautes écoles suisses? Et comment garantir transparence et équité? Ce sont là les deux questions principales que se pose le GrAcE. Les moyens mis à disposition par la Confédération ont certes augmenté, mais malheureusement pas dans la même mesure que le nombre des hautes écoles et des participants au programme – notamment en raison de la réforme de la formation des enseignantes et enseignants. En vue d'une éventuelle pleine participation de la Suisse aux programmes d'éducation de l'Union européenne dès 2007, il convient d'examiner si la clé de répartition actuelle correspond aux directives de l'Union européenne. Les délibérations seront poursuivies en 2005.



Groupe d'accompagnement Statistique (OFS) pour les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques

Représentation de la CSHEP: Sonja Rosenberg, secrétaire générale de la CSHEP - Tatiana Monney, collaboratrice scientifique de la CSHEP

Le groupe d'accompagnement Statistique (OFS) pour les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques réunit une fois par année des représentants des hautes écoles spécialisées, des hautes écoles pédagogiques, de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, de la CDIP et de la CSHEP afin de préparer les relevés statistiques du Système d'information universitaire suisse (SIUS). Cette réunion a permis à la CSHEP de faire un premier bilan de la livraison par les HEP des données sur les étudiants en 2004 et de préparer la coordination des relevés sur le personnel (première livraison au début 2005) et sur les finances (prévu pour 2006).

CRUS: Direction de projet de Bologne

Représentation de la CSHEP: Sonja Rosenberg, secrétaire générale de la CSHEP - Hans-Jürg Keller, président du Groupe de travail de Bologne dans la formation des enseignantes et enseignants

Au cours de l'année 2004, la direction de projet de Bologne a organisé quatre séances au sein de la CRUS. Afin d'assurer une coordination efficace de la mise en œuvre de la Déclaration de Bologne entre les universités et les hautes écoles pédagogiques, la CSHEP ainsi que le CHES participent à ces séances en tant qu'invités. Cet échange d'informations très important pour la CSHEP facilite de manière significative la collaboration dans le domaine de la formation des enseignantes et enseignants.

Bilan au 31.12.2004

Actifs	31.12.2004	Année précédente
Actif circulant	CHF	CHF
Caisse	391.50	244.75
Banque BEKB 20 247.510.5 16	302'519.98	169'330.20
Banque BEKB 16 249.075.8.44	9'066.00	7'714.55
Banque BEKB 42 3.951.536.72	145'466.40	60'519.50
Avoirs de l'impôt anticipé	636.55	449.75
Actifs transitoires	3'711.50	2'480.20
Actif circulant	461'791.93	240'738.95
Actif immobilisé		
Machines et appareils	1.00	1.00
Mobilier	1.00	1.00
Aménagement / installations	1.00	1.00
Cuisine-café	1.00	1.00
Appareils de bureau / équipement informatique	1.00	1.00
Actif biens mobiliers	5.00	5.00
Actif immobilisé	5.00	5.00
Actifs	461'796.93	240'743.95
Passifs		
Capital étranger		
Engagements	14'659.75	53'255.45
Passifs transitoires	16'588.00	4'060.00
Paiements anticipés (contributions des écoles)	44'000.00	19'000.00
A court terme	75'247.75	76'315.45
Prêt de la CDIP	60'000.00	80'000.00
Provisions d'investissement	15'000.00	15'000.00
Provisions des projets	40'000.00	40'000.00
A long terme	115'000.00	135'000.00
Capital étranger	190'247.75	211'315.45
Capital d'exploitation au 1.1.	29'428.50	0.00
Capital d'exploitation	29'428.50	0.00
Excédent de recettes au 31.12.	242'120.68	29'428.50
Passifs	461'796.93	240'743.95

Comptes de résultats du 01.01.2004 au 31.12.2004

	31.12.2004	année précédente
	CHF	CHF
Recettes		
Contributions des écoles	719'999.00	588'283.00
Contribution à l'organisation de journées de travail	0.00	2'430.00
Recettes diverses	0.00	660.00
Recette des prestations	719'999.00	591'373.00
Revenu des intérêts bancaires	1'818.75	1'284.80
Recette des finances	1'818.75	1'284.80
Recettes	721'817.75	592'657.80
Dépenses		
Séances / frais (Assemblée plénière / Comité)	6'614.80	90.50
Séances / procès-verbaux/frais (commissions / experts)	769.20	867.10
Colloques / projets (commissions / experts)	34'033.55	2'704.40
Traductions	15'117.50	8'002.75
Présentation CSHEP	6'000.00	9'345.05
Charges diverses	535.50	0.00
Prestations à des tiers	63'070.75	21'009.80
Salaire brut	281'415.60	214'183.20
Indemnisations assurance sociale	-3'485.25	0.00
Charges sociales	45'821.40	34'015.80
Recherche du personnel	10'546.10	0.00
Formation continue	0.00	90.00
Frais d'indemnisations	4'769.90	7'959.35
Autres charges de personnel	112.30	39.05
Frais de personnel	339'180.05	256'287.40
Loyers	24'906.10	22'915.95
Produit de nettoyage	0.00	244.60
Entretien / ménage	2'997.75	3'301.50
Entretien / réparation machines de bureau	0.00	209.00
Assurance des biens	768.80	718.10
Energie / eau	742.50	2'000.00
Transport des déchets	92.00	126.00
Fournitures de bureau	5'902.65	10'971.40
Matériel d'impression	0.00	6'998.30
Photocopies / photocopieuse	5'655.40	5'402.10

Comptes de résultats du 01.01.2004 au 31.12.2004

Charges (suite)

	31.12.2004	année précédente
	CHF	CHF
Ouvrages prof. / publications / magazines	2'075.75	2'409.85
Téléphone / Téléfax	3'969.50	7'331.50
Internet	140.00	857.75
Frais de port	3'256.05	2'280.90
Contributions / collectes / pourboires	3'501.85	0.00
Honoraires de comptabilité	882.15	3'291.20
Frais informatiques	12'410.35	7'894.25
Frais de représentation	194.60	2'181.95
Autres charges d'exploit.	1'473.15	3'612.35
Autres charges d'exploit.	68'968.60	82'746.70
Frais bancaires	289.32	418.30
Charges financières	289.32	418.30
Actifs des biens mobiles (Mobile Sachanlagen)	8'188.35	147'767.10
Amortissements / Acquisitions	8'188.35	147'767.10
Provisions	0.00	55'000.00
Provisions	0.00	55'000.00
Excédent de recettes	242'120.68	29'428.50

Les comptes annuels 2004 de la CSHEP ont été approuvés par le Conseil des HES de la CDIP le 7 avril 2005 à Berne.

Membres, Secrétariat général et organes de la CSHEP

Les membres de la CSHEP:

- Dr. Abt Viktor	Rektor HPSABB (membre du Comité de la CSHEP depuis juin 2004)	depuis juin 2002
- Dr. Beck Erwin	Rektor PHR	depuis juin 2002
- Prof. Dr. Etienne Alexandre	Recteur HEP FR (vice-président de la CSHEP)	depuis juin 2002
- Prof. Dr. Furrer Walter	Rektor PHZH (président de la CSHEP)	depuis juin 2002
- Prof. Dr. Gather Thurler Monica	Déléguée du Comité de programme LME Université de Genève, FAPSE	depuis novembre 2003
- Prof. Dr. Herzog Walter	Präsident KKLLB Bern	de juin 2002 à février 2004
- Janner Boris	Direzione ASP-TI	depuis juin 2002
- Dr. Jecklin Andrea	Direktor PFH GR (membre du Comité de la CSHEP)	depuis juin 2002
- Prof. Dr. König Marc	Direktor PHS	depuis novembre 2003
- Prof. Dr. Künzli Rudolf	Direktor Pädagogische Hochschule der FHA Aargau (membre du Comité de la CSHEP jusqu'à juin 2004)	depuis juin 2002
- Looser Eduard	Rektor PHSH	depuis juin 2004
- Prof. Dr. Müller Hans Peter	Gründungsrektor PH Bern	depuis mars 2004
- Prof. Dr. Niggli Alois	Universität Freiburg, Abt. Ausbildung Lehrkräfte Sek. I	de juin 2002 à juin 2004
- Noverraz Daniel	Directeur HEP VD (membre du Comité de la CSHEP)	depuis juin 2002
- Dr. Preisig Ernst	Rektor PHTG	depuis juin 2002
- Dr. Stadelmann Willi	Direktor PHZ	depuis juin 2002
- Dr. Strasser Urs	Rektor HfH	depuis juin 2002
- Prof. Dr. Straumann Martin	Direktor PH-Solothurn	depuis juin 2002
- Villemin Rémy	Directeur de l'IFMES Genève	depuis juin 2002
- Wahli Samuel	Président du Comité de direction de la HEP-BEJUNE	depuis juin 2002

Représentation de la CDIP à l'assemblée plénière et au comité de la CSHEP:

- Niedermann Vera	Collaboratrice scientifique	depuis 2004
-------------------	-----------------------------	-------------

Le Secrétariat général de la CSHEP:

- Dr. Rosenberg Sonja	Secrétaire générale	depuis février 2003
- Delmonico Nadja	Collaboratrice spécialisée	depuis février 2003
- Monney Tatiana	Collaboratrice scientifique	depuis mai 2004

Les commissions de la CSHEP:

- **Commission Formation**
Présidence: Dr. Hans-Rudolf Schärer, PHZ Luzern
Membres: Ermes Balmelli, ASP-TI – Peter Bauer, Pädagogisches Institut Basel – Matthias Begemann, PHTG – Séverin Bez, HEP VD – Prof. Dr. Walter Bircher, PHZH – Fabio Di Giacomo, HEP VS – Astrid Eichenberger, HPSABB – Pierre-Daniel Gagnebin, HEP-BEJUNE – Prof. Dr. Monica Gather Thurler, FAPSE Genève – Prof. Peter Gautschi, FHA Pädagogik – Ueli Jurt, PHZ Schwyz – Eduard Looser, PHS - Prof. Dr. Marc König, PHS – Danièle Périsset-Bagnoud, HEP VS (jusqu'en octobre 2004) – Kuno Schmid, PH-Solothurn – Gabriel Schnewly, PH FR – Jürg Sonderegger, PHR – Prof. Dr. Albert Tanner, Institut LLB Marzili Bern – Dr. Peter Voellmy, PFH GR
- **Commission Consultation**
Présidence: Karl Mäder, PHZH
Membres: Peter Bernhard, PFH GR – Urs Doerig, PHTG – Bruno Dörig, PHS (jusqu'en octobre 2004) – Iris Henseler, PHTG (depuis octobre 2004) - Lisette Imhof, PHVS – Dr. Kathrin Kramis Aebischer, ZSLLFB – Jacqueline Lüscher, FHA Pädagogik – Gerda Lustenberger, PHZ Luzern – Rolf Meyer – Dr. Christine Putz, HPSABB – Luca Sciaroni, ASP-TI – Sam Wahli, HEP-BEJUNE
- **Commission Introduction à la profession**
Présidence: Antonia Zurbriggen, PH FR
Membres: Marco Bachmann, PHTG – Walter Baechtold, PHS – Werner Christen, FHA Pädagogik – Astrid Eichenberger, HPSABB – Heidi Kleeb, PH-Solothurn – Dr. Kathrin Kramis Aebischer, ZSLLFB – Efrém Kuonen, PH VS – Jean-Pierre Laurent, HEP VD – Roger Paillard, PHS - Annemarie Reber Kaestli, PHZ Luzern – Jean-François Waelchli, HEP-BEJUNE – Prof. Claudio Zingg, PHZH
- **Commission Administration et finances**
Présidence a. i.: Pascal Reichen, HEP-BEJUNE
Membres: Frank Ammann, HPSABB – Christian Amseler, PHS - Eric Besseau, HEP VD – Pascale Bühler, HEP VS – Pascal Estermann, PH-Solothurn – Prof. Dr. Alexandre Etienne, HEP FR – Thomas Füllemann, PHR - Pius Isenring, PHS – Boris Janner, ASP-TI – Samuel Kern, PHTG – Roberto Lehner, PHZ – Markus Rubin, HfH – Philip Rufli, FHA Pädagogik – Dr. Erich Schmid, Kanton und Universität Bern, LLB – Marcel Schmid, PHZH – Marianne Wittwer, PFH GR
- **Groupe technique**
Présidence: Pascal Reichen, HEP-BEJUNE
Membres: Frank Ammann, HPSABB – Mathieu Besson, HEP VD (jusqu'en octobre 2004) – Pascale Bühler, HEP VS – Pascal Estermann, PH-Solothurn – Prof. Dr. Alexandre Etienne, HEP FR – Markus Frey, HfH – Thomas Füllemann, PHR – Pius Isenring, PHS – Samuel Kern, PHTG – Reto Kohler, PHTG – Roberto Lehner, PHZ – Jacques Pilloud, HEP VD (depuis octobre 2004) - Andreas Reich, PFH GR – Erich Schmid, Kantonales Sekretariat LLB Bern – Giovanni Simon, ASP-TI – Alain Stegmann, HEP-BEJUNE – Werner Streiff, PHZH – Richard Wettmann, FHA
- **Commission Recherche et développement**
Présidence: Dr. Titus Guldimann, PHS / PHR
Membres: Akkari Abdeljalil, HEP-BEJUNE – Dr. Pierre-François Coen, HEP FR – Prof. Dr. Lucien Criblez, FHA Pädagogik – Fabio Di Giacomo, HEP VS – Prof. Dr. Monica Gather Thurler, FAPSE Genève – Prof. Dr. Kurt Häfeli, HfH, - Boris Janner, ASP-TI – Dr. Georg Jäger, PFH GR – Urs Kägi, HPSABB – Markus Kübler, PHS - Daniel Martin, HEP VD – PD Dr. Vinzenz Morger, PHTG – Prof. Dr. Alois Niggli, PH FR – PD Dr. Carsten Quesel, PH-Solothurn – Prof. Dr. Peter Sieber, PHZH – Prof. Dr. Annette Tetenborn, NMS Bern – PD Dr. Werner Wicki, PHZ Luzern
- **Commission Formation continue et complémentaire**
Présidence: Françoise Gavillet (Ausschuss), HEP VD
Membres: Christian Amsler, PHS - Urs Doerig, PHTG – Hans Finschi, PFH GR – Dr. Barbara Forrer, HfH – Prof. Dr. Monica Gather Thurler, FAPSE Genève – Josiane Greub, HEP-BEJUNE – Prof. Dr. Pia Hirt, FHA Pädagogik – Dr. Kathrin Kramis Aebischer, ZSLLFB – André Maradan, HEP FR –

Leandro Martinoni, ASP-TI (depuis octobre 2004) – Viviana Ravasi, ASP-TI (jusqu'en septembre 2004) – Toni Ritz (Ausschuss), PH VS – Dr. Susanne Rüegg, Institut ULEF – Dr. Barbara Sieber, PH-Solothurn – Prof. Dr. Roger Vaissière (Ausschuss), PHZH – Dr. Franziska Vogt, PHS – Dr. Eva Maria Waibel, PHZ Luzern

Les groupes de travail de la CSHEP:

- Groupe de travail Déclaration dans la formation des enseignantes et enseignants
Présidence: Prof. Dr. Hans Jürg Keller, PHZH
Membres: Dr. Erwin Beck, PHR – Prof. Dr. Georges Darms, Université de Fribourg, Dpt. des langues et littératures romanes – Boris Jannes, ASP-TI – Prof. Dr. Georges Lüdi, Romanisches Seminar Universität Basel – Vera Niedermann, EDK – Dr. Urs Strasser, HfH – Prof. Dr. Erika Werlen, Institut LLB S1, Abt. Phil.-hist. Studien Bern – Dr. Michael Zutavern, PHZ Luzern
- Groupe de travail Procédure d'admission et examen d'aptitude
Présidence: Erich Ettl, PHZ
Membres: Margit Bindzi-Bosset, PHZ – Kurt P. Frischknecht, PHS (jusqu'en novembre 2004) – Pierre-Daniel Gagnebin HEP-BEJUNE - Markus Gerteis, PHFR – Dölf Gut, PH-Solothurn – Dr. Christa Hanetseder, PHZH – Prof. Dr. Ueli Jaussi, ASFB, Bern - Jean-Pierre Laurent, HEP VD – Barbara Leu, FHA Pädagogik – Dr. Peter Müller, PHS (depuis novembre 2004) - Christine Perregaux, FAPSE Genève – Ernst Preisig, PHTG (jusqu'en octobre 2004) – Dr. Christine Putz, HPSABB – Prof. Jürg Sonderegger, PHR – Liliane Speich, PHTG (depuis octobre 2004) – Dr. Heinz Vettiger FHA Pädagogik Institut Primarstufe
- Groupes de travail Formation et formation continue des formateurs
Présidence: Prof. Heinrich Wirth, PHZH – Dr. Hans Utz remplaçant de juin 2004 à novembre 2004
Membres: Christine Affolter, PH-Solothurn – François Audigier, FAPSE Genève (jusqu'en octobre 2004) – Christian Birri, PHR – Prof. Christine Böckelmann, PHZH – Regine Born, FHA Pädagogik – Dr. Carl Bossard, PHZ Zug – Urs Doerig, PHTG – Prof. Dr. Monica Gather Thurler, FAPSE Genève – Johannes Gunzenreiner, PHS – Jean-Luc Gurtner, Uni FR, Dpt. des sciences de l'éducation – Rita Holzer, Kanton und Universität Bern LLB – Dr. Hans Utz, HPSABB
- Groupe de travail Mobilité
Présidence: Barbara Wolfer, PHR
Membres: Susanne Hagemann, FAPSE Genève – Friederike Hoch, PHZH – Irène Lys, HEP VD – Giovanni Mascetti, ASP-TI – Ernst Preisig, PHTG – Prof. Urban Schönenberger, PHS – Prof. Dr. Erika Werlen, Institut LLB S1, Abt. Phil.-hist. Studien Bern
- Groupe de travail Pédagogie interculturelle
Présidence: Marc-Alain Berberat, HEP VD
Membres: Elisabeth Ambühl-Christen, kantonale Verwaltung, Amt für Volksschule und Kindergarten Solothurn – Peter Bernhard, PFH GR – Cécile Bühlmann, PHZ Luzern – Bernhard Furchner, HPSABB – Eva Greminger, HfH – Dr. Alfred Höfler, FHA – Dora Luginbühl, PHTG – Dr. Peter Müller, PHS – Elisabeth Nufer, FHA Pädagogik – Ingrid Ohlsen, PHZH – Christine Perregaux, FAPSE Genève – Inge Schnyder, Universität Freiburg
- Groupe de travail Pédagogie curative
Présidence: Dr. Urs Strasser, HfH
Membres: Susanne Amft, HfH – Philippe Bauer, HEP-BEJUNE – Dr. Alois Buholzer, ISH – Michael Eckhart, PH-Solothurn – Emerita Eggenberger, PHR – PD Dr. Johannes Gruntz, Institut für Spezielle Pädagogik und Psychologie Basel – Dr. Kurt Hess, PHZ Zug – Prof. Dr. Judith Hollenweger, PHZH – Fabio Leoni, ASP-TI – Dora Luginbühl, PHTG – Myrtha Meuli, SZH – Jean-Pierre Moulin, HEP VD – Prof. Dr. Albin Niedermann, Universität Freiburg, Abteilung Schulische Heilpädagogik – Greta Pelgrims, FAPSE Genève – Jürg Rothenbühler, SAL –

Ilse Schwab-Reckmann, École romande de psychomotricité – Hans Studer, PFH GR – Dr. Beat Thommen, ISH – Arnold Wyrsh, FHA Pädagogik – Eveline Zurbriggen, PHVS

- **Groupe de travail Développement de la qualité**
Présidence: Dr. Viktor Abt, HPSABB (jusqu'en septembre 2004) – Daniela Mäder, PHZH (depuis octobre 2004)
Membres: Dr. Xaver Büeler, PHZ Zug, Institut IBB – Urs Coradi, HfH – Ruedi Hintermann, FHA (jusqu'en novembre 2004) – Evelyne Jacober, PFH GR – Dr. Hans Joss, Kanton und Universität Bern, LLB – Sabine Kutzelmann, PH FR – Prof. Dr. Norbert Landwehr, FHA – Bruno Leutwyler, PHZ – Annemarie Loosli Locher, PSH – Verena Messerli, PHR – Daniel Osterwalder, PH VS – Dr. Ernst Preisig, PHTG – Dr. Gérard Robin, HEP FR – Dr. Reto Schuppli, PHS – Markus Schwendener, PH-Solothurn (depuis décembre 2004) - Claudio Siegrist, HEP-BEJUNE – Prof. Dr. Martin Straumann, PH-Solothurn (jusqu'en novembre 2004) – Prof. Dr. Albert Tanner, Institut LLB Marzili Bern
- **Groupe de travail Enseignement des langues étrangères**
Co-présidence: Esther Sauer, PHTG et Dr. Barbara Grossenbacher PH-Solothurn
Membres: Brigitte Achermann, PHZH – Ida Bertschy, PHFR – Laura Büchel, PSH – Gian Peder Gregori, PFH GR – Wilfrid Kuster, PHS – Monika Metter, Bildungsplanung Schweiz und PHZ – Monique Pannatier, HEP VS – Eric Sauvin, FHA Pädagogik, Institut Sekundarstufe – Gé Stocks, ASP-TI – Dr. Christian Thommen, PHR – Hanna Weinmann, HPSABB – Prof. Dr. Erika Werlen, Institut LLB S1, Abt. Phil.-hist. Studien Bern – Dr. Susanne Wokusch, HEP VD – Barbara Wolfer-Junker, PHR
- **Groupe de travail E-learning**
Présidence: Thomas Baumann, PHZH
Membres: Marco Beltrametti, ASP-TI – Yvonne Büttner-Ringier, Lehrerinnen- und Lehrerweiterbildung Kanton BL, Fachstelle Informatik – Caroline Delacrétaz, SFIB (statut d'expert depuis décembre 2004) - Beat Doebeli, PH-Solothurn – Astrid Eichenberger, HPSABB – Kurt Fitze, PHS, ICT-Zentrum – Sonja Gisler, PHTG – Martin Hofmann, PHR – Heinz Küng, PHZ – Stefan Lang, PH Bern – Hermann Lichtensteiner, PHZ Luzern – Thomas Peter, HEP-BEJUNE - Serge Ramel, HEP VD – Andreas Reich, PFH GR – Dr. Armin Schlienger, FHA Pädagogik – Peter Summermatter, PH VS – Jean Zahnd, HEP-BEJUNE
- **Projet Didactique spécialisée CRUS-CSHEP**
Pilotage du projet: RR Rainer Huber, EDK – Prof. Dr. Jean-Marc Rapp, Président CRUS – Prof. Dr. Walter Furrer, Président SKPH
Direction du projet: Prof. Dr. Georges Lüdi, Universität Basel – Prof. Dr. Urs Kirchgraber, ETHZ – Daniel Noverraz, HEP VD – Prof. Bernard Schneuwly, Université de Genève – Dr. Christian Thommen, PHR – Prof. Dr. Rudolf Künzli, FHA Pädagogik – Prof. Dr. Jürgen Oelkers, Universität Zürich – Vera Niedermann, EDK

Représentation de la CSHEP dans les organes suivants:

- Conseil suisse des Hautes écoles spécialisées (HES) de la CDIP:
Prof. Dr. Alexandre Etienne, HEP FR (2002 - 2004)
Prof. Dr. Walter Furrer, président de la CSHEP, PHZH (depuis décembre 2004)
Dr. Sonja Rosenberg, secrétaire générale de la CSHEP (depuis 2003)
- Masterplan OFFT/CDIP: Sous-groupe Masterplan:
Dr. Sonja Rosenberg, CSHEP (depuis octobre 2004)
- Masterplan OFFT/CDIP: Groupe de travail Coûts standard moyens:
Dr. Sonja Rosenberg, CSHEP (depuis octobre 2004)
Dr. Marcel Schmid, PHZH (depuis octobre 2004)



- Commission spécialisée Formation des professeurs de la Conférence suisse des hautes écoles spécialisées CSHES:
Prof. Heinrich Wirth, PHZH (depuis l'année 2001)
- Groupe de travail Formation civile et militaire:
Dr. Ernst Preisig, Rektor PHTG (depuis mars 2004)
- Fondation Education et Développement:
Dr. Sonja Rosenberg, secrétaire générale de la CSHEP (depuis décembre 2003)
- CORECHED Conférence Suisse de coordination pour la recherche en éducation:
Prof. Dr. Lucien Criblez, PH der FHA Aargau, Institut Wissen & Vermittlung (depuis novembre 2003)
- CODICRE:
Dr. Pierre-François Coen, HEP FR (depuis novembre 2003)
- Commission Télévision scolaire DRS d-EDK:
Dr. Daniel Ammann, PHZH (depuis août 2003)
- Groupe d'accompagnement NFP entre la Confédération et les cantons:
Willi Vonrufs, FHA Nordwestschweiz (depuis mars 2004)
- Groupe d'accompagnement ERASMUS (GrAcE):
Friederike Hoch, PHZH (depuis juin 2004)
- Conseil de fondation du Fonds national Suisse (FNS):
Prof. Dr. Annette Tettenborn, NMS Bern (depuis juin 2004)
Prof. Dr. Judith Hollenweger, PHZH, en tant que remplaçante (depuis juin 2004)
- Groupe d'accompagnement Statistique (OFS):
Dr. Sonja Rosenberg, CSHEP et Tatiana Monney, CSHEP (depuis septembre 2004)
- Commission suisse de maturité:
Dr. Ernst Preisig, PHTG (depuis octobre 2004)
- CDIP: groupe d'accompagnement Accord intercantonal sur les hautes écoles spécialisées (AHES):
Dr. Marcel Schmid, PHZH (depuis décembre 2004)